



LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS ET SA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE : ACTUALISEZ VOS CONNAISSANCES

2 JOURS

▪ 19-20/09/2019

1 147,50 € H.T

ADHÉRENTS IFIS/SNITEM

Code produit : DMDEMA

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables marchés hospitaliers, grands comptes, service clients, gestionnaires appels d'offres, assistant(e)s commerciales, assistant(e)s services marchés, attaché(e)s aux relations hospitalières.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Actualiser et renforcer vos connaissances sur la dématérialisation des marchés publics. Découvrir les nouvelles dispositions. Conjuguer la dématérialisation à chaque étape de la passation et de l'exécution d'un marché.

Découvrir les principales plates-formes de dématérialisation. Repérer les mesures à prendre pour être capable de mettre en œuvre la dématérialisation au sein de sa propre organisation.

FORMATEUR(S)

Thierry BEAUGÉ

Consultant dans les domaines des marchés publics, il a été responsable des programmes marchés publics de l'Institut du management public, puis secrétaire général de l'Union des groupements d'achats publics (Ugap), centrale d'achat de l'État. Il fait partie d'un groupe d'experts sur la dématérialisation auprès de la Commission européenne à Bruxelles.

Thierry AMADIEU

Consultant, il accompagne de nombreuses entreprises dans la mise en place de la dématérialisation. Il a été responsable des développements d'Achatpublic.com, dispose d'une solide pratique des marchés publics, de l'internet professionnel et de l'archivage électronique. Il est chef de projet du Programme Peppol.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : AUCUN. Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués. Stage mixte « Pharma » et « Dispositifs médicaux » favorisant le partage intersectoriel d'expérience entre industries de santé.

PÉDAGOGIE : E

S'INSCRIRE

DURÉE : 2 JOURS

▪ 19-20/09/2019

PRIX

1 147,50 € H.T Adhérents Ifis/Snitem

1 275,00 € H.T Industries de santé

1 657,50 € H.T Prix public

CONTACT

Aurélien TRICARD

T. 01 41 10 26 22

F. 01 46 03 98 34

a.tricard@ifis.fr

LIEU

ESPACE RIEUX

BOULOGNE-BILLANCOURT

- Vous aurez en deux journées une vision claire des nouvelles dispositions liées à l'actualité réglementaire de 2016 qui rendent obligatoires les communications électroniques dans les échanges entre les pouvoirs adjudicateurs et leurs fournisseurs.
- Après une démonstration des principales plateformes des établissements publics hospitaliers, vous procéderez vous-même à une réponse par voie électronique des exercices tests sur les vraies plateformes.

PROGRAMME

Cadre de la réforme

- Esprit de simplification de la réforme
- Directives : renforcement des moyens de communication électroniques
- Ordonnance, décret : candidature et attribution simplifiées, nouvelles techniques, catalogues électroniques, le DUME, etc.
- Les communications électroniques, de la passation à l'exécution des marchés
- Présentation des solutions : travaux européens (dossier virtuel, interopérabilité des plateformes, le règlement eIDAS sur l'authentification et la signature électronique)
- Présentation des solutions : en France, les marchés publics simplifiés (MPS) France connect, et référentiel général de sécurité (RGS)

Rappel sur l'environnement technique de la dématérialisation

- Signature électronique : environnement technique, mise en œuvre, précautions
- Interface avec les plateformes (machine virtuelle JAVA)
- Recommandation sur la préparation et la gestion des fichiers
- Rappel sur l'archivage électronique des marchés

Pratique : mise en œuvre de la dématérialisation sur les principales plateformes rencontrées et démonstration du cycle de consultation

- 1^{ère} partie :
 - Préparation du dossier et envoi d'une offre dématérialisée (déroulement de la séquence de réponse) – démonstration sur le poste du formateur des principales plateformes des établissements publics hospitaliers
- 2^e partie :
 - Sur la plateforme Achatpublic.com, préparation du dossier et envoi de l'offre dématérialisée (déroulement du cycle d'appel d'offres)
 - Chaque participant prépare un dossier de réponse et répond à la même consultation sur le site d'entraînement d'Achatpublic.com
 - L'animateur joue le rôle de l'acheteur (reçoit les offres et procède à l'ouverture des plis), procède à la notification et fait des demandes de mise au point avec l'attributaire



DÉCLINABLE(S) EN
INTRA

Si vous souhaitez organiser une formation dans votre entreprise, contactez-nous au **01 41 10 26 26**
Retrouvez toutes nos formations sur www.ifis-dm.fr

